

ÉLECTIONS 2014 AU COMITÉ DES FINANCES LOCALES

COLLÈGE DES MAIRES

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU 17 JUIN 2014 DES REPRÉSENTANTS DES MAIRES

--o0o--

L'an 2014, le 17 juin 2014, en exécution des articles R. 1211-1 à R.1211-18 du code général des collectivités territoriales, fixant les modalités de désignation des membres élus du comité des finances locales, s'est réunie la commission de recensement des vote des Alpes-Maritimes.

La commission de recensement de la préfecture des Alpes-Maritimes

Composée de :

- Mme Marie-Josée PIRAS, chef du bureau des élections représentant le préfet des Alpes-Maritimes , présidente ;

et de : - Mme Denise LEIBOFF, maire de Lieuche, membre ;
- Mme Marie MARTIN, maire de la Croix-sur-Roudoule, membre ;

Assistée de : - Mme Anne-Marie CARTIER-DUROCHER, fonctionnaire de préfecture, secrétaire.

La commission de recensement a procédé au dépouillement des enveloppes adressées par pli recommandé à la préfecture (ou déposées contre récépissés) avant le **12 juin 2014 à 12 heures**.

Nombre d'électeurs inscrits dans le département :	163
Nombre d'enveloppes extérieures recensées :	83
Nombre d'enveloppes extérieures non validées : (votant n'ayant pas la qualité d'électeur, présence de plusieurs enveloppes intérieures) :	0
Reste nombre de votants :		83	
Enveloppes renfermant des bulletins nuls :	1
Enveloppes renfermant des bulletins blancs ou sans bulletin :	0
Total de suffrages non exprimés :		→ 1	
Reste suffrages exprimés :		82	

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE DE CANDIDATS

Liste présentée par l'Association des Maires de France

Titre de la liste : Liste des candidats présentés par l'Association des mairies de France pour l'élection au Comité des finances locales – 2014

Suffrages :82.....

Liste présentée par

Tête de liste :

Suffrages :

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 17 juin 2014 à15^h30.....heures , en double expédition, est signé après lecture, par le président, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président,


Marie-Josée PIRAS

Le Maire de Lieuche,


Denise LEIBOFF

Le Maire de La Croix-sur-Roudoule


Marie MARTIN

Le Secrétaire,


Anne-Marie CARTIER-DUROCHER